



## Déclaration au CTL du 15 janvier 2019

Monsieur le président,

Le mouvement des gilets jaunes a mis dans le débat public l'ensemble de la politique sociale et fiscale du gouvernement et des politiques néolibérales mises en œuvre par les gouvernements successifs depuis des décennies. Il a affirmé avec force le lien entre la question sociale et écologique : la nécessaire transition écologique ne peut se faire sur le dos de la majorité de la population.

Ce mouvement est maintenant porteur de revendications concrètes et d'une exigence démocratique fondamentale : ce n'est pas à une petite minorité de privilégiés de décider de l'avenir de toutes et tous.

Malgré la forte mobilisation de ces femmes et hommes déterminés et devant faire face à une répression inouïe, Emmanuel Macron maintient le cap sur l'essentiel : une fiscalité injuste qui épargne le capital et les hautes fortunes (suppression de l'ISF, allègement de l'exit tax, mise en place de la flat tax avec un taux unique à 30%, 40 milliards de dépense publique pour la conversion en 2019 du CICE en une baisse pérenne des cotisations sociales), la réforme répressive de l'assurance chômage, celle injuste des retraites ainsi que les attaques prévues ou en cours contre la fonction publique, le logement social et les services publics, qui ne pourront qu'amplifier les inégalités sociales et creuser le fossé entre « ceux qui ne sont rien » et les possédants.

Emmanuel Macron va même jusqu'à stigmatiser ces français qui voudraient « tout » sans faire d'effort.

Nous portons depuis toujours ces revendications de justice fiscale et de justice sociale soulevées par le mouvement des gilets jaunes mais condamnons toutes les violences, d'où qu'elles viennent !

Concernant notre administration et ce CTL, une fois de plus en 2019 la DGFIP est saignée avec 2130 suppressions d'emplois.

Des suppressions d'emplois dont nous voyons bien la liaison avec la suppression des droits et garanties négociées lors de la fusion, plus de CAPN sur l'évaluation, bientôt la seule affectation fine réservée aux CAPL et in-fine la gestion des personnels relevant du seul désir des « managers locaux » assise sur la seule soumission à leur vision déconnectée de l'exercice du travail.

Nous débutons donc, comme l'année dernière, par la longue et triste litanie des suppressions d'emplois dans le département depuis la création de la DGFIP en 2011.

Nous vous rappelons que derrière les emplois supprimés il y a des femmes et des hommes qui chaque jour essaient de maintenir le service public à flot.

Pour 2019 cela se traduit par la suppression de 12 emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Une fois de plus la Centrale joue sur des clés de répartition nébuleuses mais qui donnent toujours un résultat négatif, telles que le Magerfip, les renforts et redéploiements, les gains de productivité fléchés ou pas, la contribution proportionnelle, les correctifs charges, le rebasage.

Cette nouvelle purge s'inscrit dans le contexte social inédit dont nous venons de parler et dans l'année de démarrage du prélèvement à la source.

Alors que le Directeur Général décrète la « mobilisation générale », que le ministre Darmanin condescend à verser une aumône de 200 € pour, peut-être, acheter une paix provisoire tout en créant les conditions de la récrimination et de la division des personnels (quel acte pitoyable), nous ne pouvons envisager que cette réforme du recouvrement de l'impôt n'aura pas un impact fort sur les SIP, les SIE, les Centres de Contact, etc...

Monsieur le Président, vous pouvez toujours essayer de justifier l'injustifiable, de tenter de dire que vous faites pour le mieux, dans l'intérêt des services et des agents...

Ni les personnels, ni leurs représentants ne peuvent avoir confiance dans la hiérarchie que vous représentez.

Parce qu'il y a ce que vous nous dites :

- vous réfléchissez à l'avenir (ou la destruction) des petites trésoreries ;
- vous réfléchissez à la création d'une trésorerie hospitalière ;
- vous réfléchissez à la possible fusion des services de la direction avec un autre département...

Et puis, il y a ce que vous nous cachez :

- les conventions passées avec les Maisons de Service Au Public (que nous apprenons par voie de presse) ;
- les démarchages auprès des élus du département pour créer une agence comptable (sans même en avertir le chef de la paierie départementale) ;
- les démarchages auprès de certains élus pour créer un ou des (on ne sait) services facturiers...

Mais peut-être pensez-vous aussi, à l'instar de votre homologue des Pyrénées-Atlantiques qu' « un service qui dispose de tous ses agents est un service en sur-effectifs » ?

Pourquoi voulons-nous des emplois ? Pas pour jouer les syndicalistes qui se doivent de protester sans réfléchir mais pour plusieurs réalités largement partagées par les collègues que nous représentons.

- d'une part l'État doit donner les moyens budgétaires et humains pour assurer le fonctionnement du service public républicain. Il ne peut demander aux entreprises privées comme Ford d'arrêter de détruire des emplois, tout en le faisant lui-même sous couvert de modernisation de l'État.

- d'autre part et quoique vous en pensiez, les fonctionnaires de la DGFIP comme tous les travailleurs, à tout niveau, ne demandent rien d'autre que d'effectuer ce qu'ils considèrent comme du bon travail. Remplir ce que nous croyons être notre mission, à savoir appliquer la loi et les règlements dans le respect des textes, de l'égalité de traitement de tous les citoyens. Et ce pour un salaire reconnaissant la technicité des agents permettant de vivre dignement.

La suppression de 40000 emplois depuis 2002 démontre la volonté politique d'affaiblir la DGFIP, nous n'avons plus les moyens de remplir nos missions par exemple le contrôle systématique devient aléatoire.

Peu importe que la fraude fiscale soit évaluée à 100 milliards d'euros, il s'agit juste de marquer la présence de la DGFIP pour inciter les citoyens au civisme. Peu importe que des communes soient privées de leur trésorerie de proximité, l'important est de réduire les coûts etc etc... Nous n'allons pas faire un catalogue du désengagement de l'État dans la vie publique.

Faut-il donc renoncer ?

Faut-il rester spectateur de la dégringolade sans fin de notre administration ?

Faut-il alors s'étonner du malaise ambiant ?

Faut-il se réjouir que chacun calcule combien de temps « il lui reste » avant sa retraite ?

Est-ce un signe de bonne santé d'une administration régaliennne ? Nous en doutons.

Nous sommes convaincus que dans une démocratie l'administration chargée de collecter l'argent public et de le gérer doit avoir les moyens de le faire en toute transparence, pas pour des statistiques, pas pour l'affichage, mais pour prendre sa part dans l'exercice de la démocratie, avec tous ses fonctionnaires.

Enfin les agents attendent qu'on les présente autrement que comme les responsables de la dette publique.

Nous ne participerons pas à ce CTL, nous refusons de partager la responsabilité de vos mauvais choix.

Nous poursuivrons sans relâche nos actions résolues CONTRE la baisse des moyens humains et budgétaires mais POUR l'amélioration de la reconnaissance des agents et de leurs conditions de vie au travail.

Nous appelons plus que jamais les agents à se mobiliser, à dire non et à participer massivement aux actions locales et nationales pour la défense des conditions de travail, des missions, des rémunérations et du statut.

Nous ne pouvons pas terminer ce message sans évoquer un anniversaire qui parlera à toute une génération de militants et d'agents, celui du mouvement de 1989.

«A cette époque, nous ne pensions pas que c'était possible, c'est pour ça que nous l'avons fait !»

Que ces moments nous inspirent, même si les temps ne sont pas les mêmes.